

RENDEZ-VOUS SUR :



Appli TàD
Île-de-France Mobilités



tad.iledefrance-mobilites.fr



09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

QUAND RÉSERVER ?

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet
et au moins une heure à l'avance.

COMMENT RÉSERVER ?

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités
dédiée au transport à la demande
et sur laquelle vous pouvez :

1. Créer votre compte
2. Réserver votre trajet*
3. Suivre votre TàD en temps réel
4. Évaluer votre trajet

* à partir d'un mois à l'avance
et jusqu'à une heure avant le départ

Pas de monnaie ?

Achetez votre ticket par SMS*

Envoyez

→ **BUS + N° de votre ligne**

(ex : BUS3101, BUS3139...)

→ **SOIR31** pour les bus de soirée

→ **TAD31** pour le TàD

au 93100

1 SMS
=
1 TICKET
Tarif du ticket
d'accès à bord

*Le ticket SMS est valable 1h à compter de l'envoi du SMS sur votre ligne de bus, pour un voyage sans correspondance. Achat possible avec un abonnement Bouygues Telecom, Orange, SFR ou Free (hors forfaits pro ou offres commerciales particulières). Supplément éventuel pour les abonnements mobiles ne comprenant pas les SMS illimités. Prix du ticket débité sur votre facture téléphonique. CGU consultable sur www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/tab-sms



Île de France
mobilités

À PARTIR DU 17 FÉVRIER 2025

BUS

TàD

Gretz
Tournan

REDÉCOUVREZ LE TàD GRETZ-ARMAINVILLIERS - TOURNAN-EN-BRIE

Un transport de 9h à 17h
grâce au Transport à la
Demande.

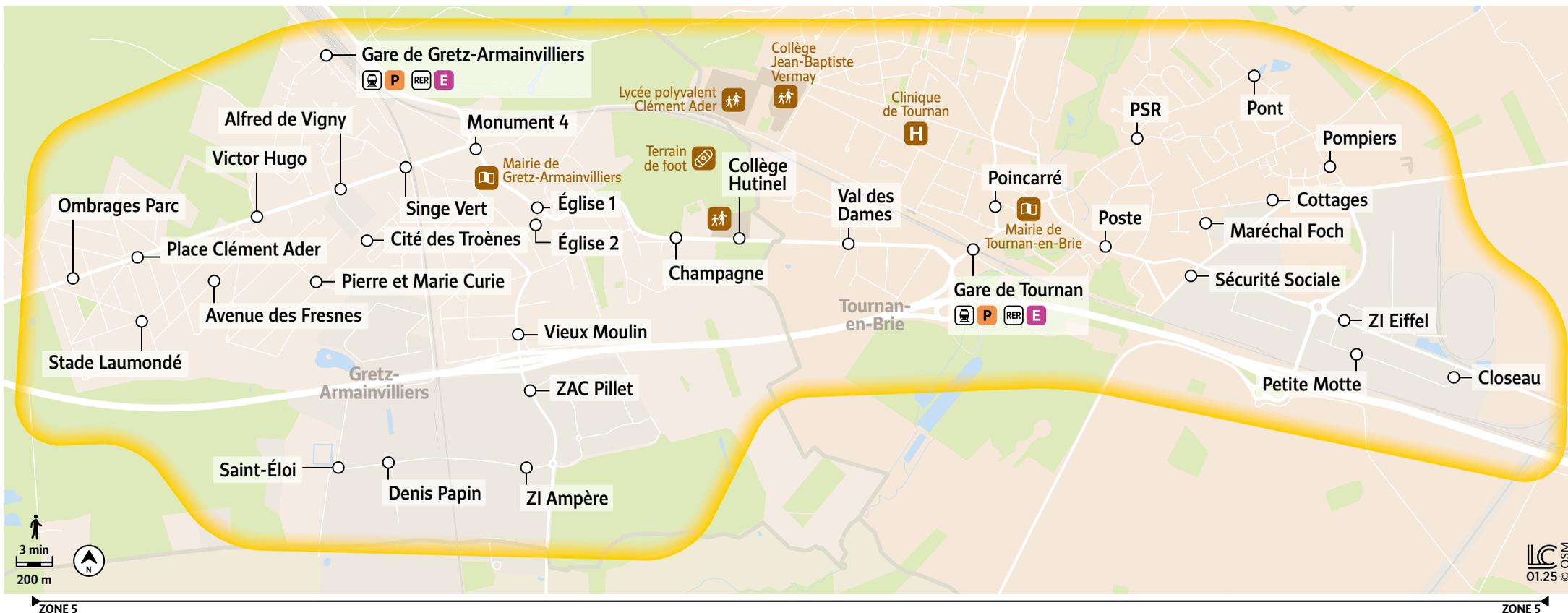


POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

- Appli Île-de-France Mobilités
- iledefrance-mobilites.fr > Me déplacer
- @PaysBriard_IDFM

CP COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LES PORTES
BRIARDES
ENTRE VILLES ET FORÊTS

Île de France
mobilités



UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

Comment ça fonctionne ?

Rien de plus simple ! Réservez votre trajet entre les arrêts de départ et d'arrivée, à partir de 30 jours avant votre déplacement, et au plus tard 1h avant le déplacement (sous réserve de places disponibles).

Il fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h. Vous pouvez vous déplacer de n'importe quel point d'arrêt à n'importe quel autre point d'arrêt du TàD Gretz-Tournan.

Présentez-vous 5 minutes avant l'heure du rendez-vous à l'arrêt convenu lors de la réservation : le TàD vient vous chercher et vous dépose à votre destination.

Le service est accessible à tous :

- **Les enfants de moins de 10 ans** doivent être accompagnés d'un adulte.
- Si vous êtes **une personne à mobilité réduite**, merci de **le signaler lors de la réservation.**

Combien ça coûte ?

Vous pouvez retrouver la liste des titres de transport dans le paragraphe « Forfaits & Tickets » au verso ainsi que l'ensemble des modalités dans la rubrique « Titres et Tarifs » du portail régional iledefrance-mobilites.fr

La validation de votre titre de transport vous sera demandée à la montée dans le véhicule.

